

## **Classe de 1ère BAC PROFESSIONNEL** **NOUVEAUX 1ERES**

### **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES** **POUR LA RENTREE 2022 ET L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023**

#### **☞ LA RENTREE**

**Le Jeudi 01 septembre 2022 à 13h30**  
**En présence d'un parent**

#### **☞ DOSSIERS DE BOURSES**

Les bourses sont reconduites pour les élèves bénéficiaires de l'an dernier.  
Les nouveaux élèves ont été destinataires d'un dossier à rendre impérativement le jour de la rentrée.

#### **☞ TRANSPORTS SCOLAIRES**

Les demandes (DROME ou ARDECHE) sont à faire par Internet ou demander un imprimé au secrétariat.  
Pour l'ISERE, s'adresser au secrétariat.

#### **☞ FACTURATION SCOLARITE, RESTAURATION ET HEBERGEMENT**

Une facture annuelle (scolarité, restauration et hébergement) sera établie courant octobre 2022.  
Pour les élèves boursiers, les bourses seront déduites de cette facture.  
VOIR CIRCULAIRE CI-JOINTE POUR LE REGLEMENT.

#### **☞ DEROULEMENT DE LA SCOLARITE**

Le jour de la rentrée, seront communiqués aux élèves et notés sur le carnet de correspondance :  
\* le nom du professeur principal et des enseignants et leur coordonnées courriel,  
\* l'emploi du temps et les dates de stages.

#### **☞ ASSURANCE SCOLAIRE (Individuelle accident)**

Vous devez fournir dès la rentrée une attestation d'assurance scolaire individuelle. L'Etablissement vous propose (non obligatoire) l'assurance scolaire Mutuelle Saint Christophe ; si vous êtes intéressé, vous pouvez compléter le document ci-joint.

#### **☞ LE CARNET DE CORRESPONDANCE**

C'est un document officiel important et l'élève doit toujours l'avoir avec lui.

Nous vous demandons d'utiliser ce carnet pour toute correspondance concernant votre fille ou votre fils.

### **LES RESULTATS SCOLAIRES**

Vous aurez accès au suivi et aux résultats scolaires de votre enfant à tout moment et à raison d'un bulletin scolaire par trimestre sur le logiciel ECOLEDIRECTE

**Téléchargez et Conservez très soigneusement ces bulletins.** Ils vous seront demandés pour la constitution de nombreux dossiers, en particulier pour la poursuite des études. La Pélissière ne délivrera pas de duplicata : Obligation RGPD (Protection des Données).


Au moins 1 réunion Parents/Professeurs sera organisée au terme du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année. Nous vous communiquerons les dates en temps utile.

N'hésitez pas également à prendre rendez-vous avec le Directeur, le Responsable de la Vie Scolaire ou les enseignants pour faire le point, si nécessaire

### **ADMINISTRATION - CORRESPONDANCE - TELEPHONE**

Adresse à noter :

Lycée Rural Privé LA PELISSIERE – BP 113 - 07304 TOURNON SUR RHONE CEDEX

 04.75.08.04.93

E-Mail : [tournon-sur-rhone@cneap.fr](mailto:tournon-sur-rhone@cneap.fr)

Site : [www.lapelissiere.fr](http://www.lapelissiere.fr)

### **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Pour toute correspondance, bien préciser le nom, prénom et classe de l'élève.

### **CONTEXTE SANITAIRE : COVID19**

Nous communiquerons avec vous par courriel et via ECOLEDIRECTE pour vous faire part des mesures sanitaires en vigueur à la rentrée 2022 et tout au long de l'année, si nécessaire.

A ce jour, le seul moyen d'enrayer la pandémie COVID19 et de diminuer les conséquences médicales (séquelles) reste la vaccination : je ne peux que vous inciter à faire vacciner votre enfant en prévision de septembre 2022. La vaccination ne supprime pas toutes les autres mesures de prévention que vous connaissez.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022

Le Chef d'Etablissement  
Dominique ROCHE